

Sujet : [INTERNET] enquête publique création du SPR et des PDA de Lannion

De :

Date : 28/09/2022 10:18

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

A l'attention de Madame Maryvonne MARTIN,
Commissaire enquêtrice,

Bonjour Madame Martin,

Je reviens vers vous concernant les limites des abords du château de Kerivon à LANNION.
Après réflexion et après avoir lu les documents que vous m'avez fournis, je revois ma copie.
Vous trouverez en pièce jointe un courrier reprenant les explications ci-dessous ainsi que des plans et photos.

Les limites proposées des Abords sont bonnes mais je souhaiterais tout de même retirer la parcelle indiquée sur les plans ci joints afin de simplifier la finalisation de notre projet de champs photovoltaïque agri-solaire.

Pour information, ce champ agri-solaire implique qu'il y aura une exploitation agricole sous les panneaux solaires.

Cela combine l'élevage ovin et la production d'énergie. Cette co-activité est basée sur une synergie entre production agricole et énergétique ayant pour priorité le foncier agricole.

Production Énergétique et Besoins actuels :

Les objectifs fixés par l'Etat et les régions prévoient une accélération du développement du solaire en France afin de multiplier la puissance installée par 5 d'ici 6 ans.

Une étude lancée par le ministère de la transition écologique en 2020 et pilotée par l'ADEME a permis de conclure que les toitures et les sites dégradés ne suffiront pas à atteindre les objectifs fixés. L'agri-solaire devient donc la solution la plus cohérente.

Ce sont des projets coûteux et compliqués à mettre en place mais nous avons déjà le savoir-faire et les possibilités de raccordement au réseau électrique via l'actuel champ solaire et sa proximité à la ligne à haute tension.

Nous sommes bien évidemment accompagnés par notre partenaire NEOEN avec qui nous travaillons déjà depuis 10 ans.

Enfin, je ne reviendrai pas sur le contexte géopolitique actuel qui nous prouve qu'il devient indispensable de gagner en autonomie énergétique.

La Bretagne est en bout de réseau électrique et il est primordial, aujourd'hui, d'y implanter des structures de production afin de soutenir le réseau et limiter les potentielles coupures qui pourraient advenir dans le futur.

Les Abords du château de Kerivon :

Durant les 50 dernières années, ma famille et moi-même avons fait le nécessaire pour protéger le château de Kerivon et son parc.

Nous avons fait classer le château et ses alentours afin de le protéger de l'implantation de la déviation

routière de la ville de LANNION.

De plus, cela fait des dizaines d'années que nous effectuons des plantations afin de sauvegarder la propriété en générant des protections végétales. Le parc n'a jamais été aussi boisé et le château ainsi que ses bâtiments annexes (écuries, basse cours etc...) sont aujourd'hui pleinement sauvegardés.

Le choix du champ pour l'agri-solaire n'est également pas anodin car, en plus de sa proximité avec la ligne haute tension et de l'actuel champ solaire, ce dernier est éloigné du château et très bien isolé par l'épaisseur du bois et des plantations.

En conclusion :

Nous sommes extrêmement vigilants sur la conservation du château de Kerivon. C'est pour nous un site exceptionnel qui nous tient à cœur et que nous entretenons avec passion depuis toujours. Mais cela a un coût.

Ce projet agri-solaire nous est financièrement indispensable pour générer les revenus complémentaires qui vont nous permettre de continuer à entretenir sereinement le château et ses annexes.

Les panneaux solaires sont bas donc ne génèrent aucune pollution visuelle. De plus, ils ne produisent aucune nuisance sonore.

Le contrat négocié sur ce projet est en dizaines d'années. Il sera pour le château une source de revenus sur le long terme.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir sortir le champ actuel de la protection des abords pour nous permettre d'éviter les démarches complémentaires auprès des Bâtiments de France.

Dans l'espoir de vous avoir convaincu.

Très cordialement.

— Pièces jointes : _____

Observations sur l'enquete publique de création du SPR et des PDA de
Lannion.pdf

30 octets



Mairie de Lannion
A l'attention de Madame Maryvonne MARTIN
Commissaire enquêtrice
Place du Général Leclerc
22303 LANNION

Lannion le 28 septembre 2022

**Sujet : Enquête publique de site patrimonial remarquable
et périmètres délimités des abords de Lannion**

Courrier également adressée à : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Bonjour Madame Martin,

Je reviens vers vous concernant les limites des abords du château de Kerivon à LANNION.
Après réflexion et après avoir lu les documents que vous m'avez fournis, je revois ma copie.

Les limites proposées des Abords sont bonnes mais je souhaiterais tout de même retirer la parcelle indiquée sur les plans ci joints afin de simplifier la finalisation de notre projet de champs photovoltaïque agri-solaire.

Pour information, ce champ agri-solaire implique qu'il y aura une exploitation agricole sous les panneaux solaires.

Cela combine l'élevage ovin et la production d'énergie. Cette co-activité est basée sur une synergie entre production agricole et énergétique ayant pour priorité le foncier agricole.

Production Énergétique et Besoins actuels :

Les objectifs fixés par l'Etat et les régions prévoient une accélération du développement du solaire en France afin de multiplier la puissance installée par 5 d'ici 6 ans.

Une étude lancée par le ministère de la transition écologique en 2020 et pilotée par l'ADEME a permis de conclure que les toitures et les sites dégradés ne suffiront pas à atteindre les objectifs fixés.

L'agri-solaire devient donc la solution la plus cohérente.

Ce sont des projets coûteux et compliqués à mettre en place mais nous avons déjà le savoir-faire et les possibilités de raccordement au réseau électrique via l'actuel champ solaire et sa proximité à la ligne à haute tension.

Nous sommes bien évidemment accompagnés par notre partenaire NEOEN avec qui nous travaillons déjà depuis 10 ans.

Enfin, je ne reviendrai pas sur le contexte géopolitique actuel qui nous prouve qu'il devient indispensable de gagner en autonomie énergétique.

La Bretagne est en bout de réseau électrique et il est primordial, aujourd'hui, d'y implanter des structures de production afin de soutenir le réseau et limiter les potentielles coupures qui pourraient advenir dans le futur.



Les Abords du château de Kerivon :

Durant les 50 dernières années, ma famille et moi-même avons fait le nécessaire pour protéger le château de Kerivon et son parc.

Nous avons fait classer le château et ses alentours afin de le protéger de l'implantation de la déviation routière de la ville de LANNION.

De plus, cela fait des dizaines d'années que nous effectuons des plantations afin de sauvegarder la propriété en générant des protections végétales. Le parc n'a jamais été aussi boisé et le château ainsi que ses bâtiments annexes (écuries, basse cours etc...) sont aujourd'hui pleinement sauvegardés.

Le choix du champ pour l'agri-solaire n'est également pas anodin car, en plus de sa proximité avec la ligne haute tension et de l'actuel champ solaire, ce dernier est éloigné du château et très bien isolé par l'épaisseur du bois et des plantations.

En conclusion :

Nous sommes extrêmement vigilants sur la conservation du château de Kerivon. C'est pour nous un site exceptionnel qui nous tient à cœur et que nous entretenons avec passion depuis toujours. Mais cela a un coût.

Ce projet agri-solaire nous est financièrement indispensable pour générer les revenus complémentaires qui vont nous permettre de continuer à entretenir sereinement le château et ses annexes.

Les panneaux solaires sont bas donc ne génèrent aucune pollution visuelle. De plus, ils ne produisent aucune nuisance sonore.

Le contrat négocié sur ce projet est en dizaines d'années. Il sera pour le château une source de revenus sur le long terme.

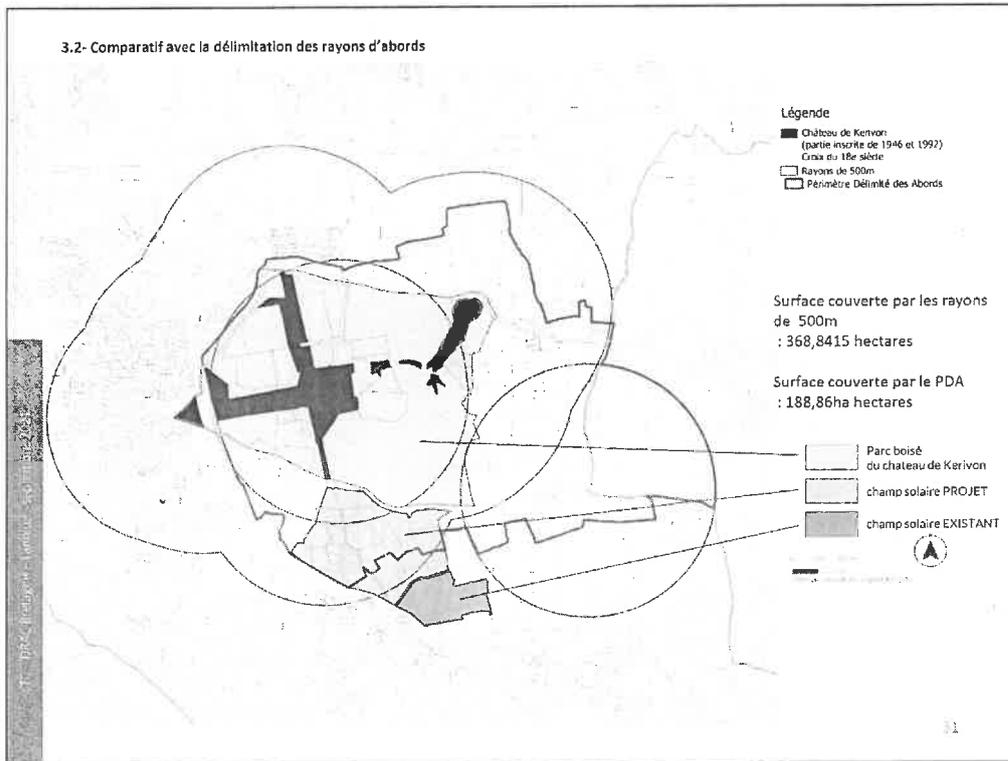
C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir sortir le champ actuel de la protection des abords pour nous permettre d'éviter les démarches complémentaires auprès des Bâtiments de France.

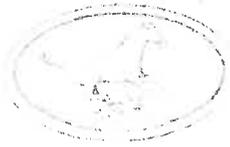
Dans l'espoir de vous avoir convaincu.

Très cordialement.



Situation géographique du futur champ agri-solaire et du périmètre des Abords





Projet de champ agri-solaire ovain/photovoltaïque.

